



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

**FAIRE FACE
AUX CRISES :**

**préparation,
réponse,
relèvement**



Sommaire



Présentation du partenariat entre la Croix-Rouge française et l'Association des maires de France

ÉDITO 4

RÉSUMÉ DES DISPOSITIFS CROIX-ROUGE COMMENT SE PRÉPARER AUX CRISES ? 7

- Se préparer en se formant à la gestion de crise
- Se préparer en organisant un atelier de mise en situation
- Se préparer en organisant un exercice d'évacuation
- Se préparer en se formant sur les centres d'accueil et de regroupement
- Se préparer en se formant à la menace terroriste et aux premiers secours en situation de violences et attentats

COMMENT COORDONNER LA RÉPONSE AUX CRISES ? 15

- Mettre en place un partenariat pour les missions de soutien aux populations, d'encadrement des bénévoles spontanés et les réserves communales de sécurité civile

COMMENT ACCOMPAGNER LES POPULATIONS APRÈS LA CRISE ? 18

- S'appuyer sur le tissu bénévole local pour relever la population après une catastrophe



APPORTER DES RÉPONSES CONCRÈTES AUX ÉLUS, LES SENSIBILISER À LA GESTION D'ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Depuis 116 ans, l'Association des maires de France (AMF) agit sans relâche en faveur de la libre administration des communes avec une autonomie de gestion des affaires locales et des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions.

Face aux risques qui se multiplient et qui tendent à s'intensifier, en raison du changement climatique, des risques sanitaires, ou même technologiques, les maires doivent agir dans l'urgence et en première ligne, parfois seuls. Or, les communes, en particulier les plus petites, qui sont aussi les plus nombreuses, ne disposent pas toujours de l'ingénierie technique et juridique ou des moyens financiers pour prévenir ces risques et gérer les crises. Les élus se retrouvent par ailleurs exposés à un risque contentieux qui vient complexifier leurs actions.

Dans ce contexte, j'ai souhaité, dès mon élection, que soit mis en place un groupe de travail à l'AMF dédié aux risques et crises, pour accompagner les élus et faire des propositions. Sous la coprésidence d'Eric Ménassi, maire de Trèbes et de Sébastien Leroy, maire de Mandelieu-La-Napoule, ce groupe a su prendre toute sa place en apportant des réponses concrètes aux élus, en formulant des propositions et en sensibilisant les maires et les présidents d'intercommunalité à la gestion d'évènements exceptionnels.


C'est dans ce cadre, mais aussi pour renforcer nos travaux, qu'un partenariat avec la Croix-Rouge française s'est mis en place. Cette publication, à travers quelques exemples d'actions concrètes, vient illustrer ce travail commun.

Mobilisons-nous ensemble, pour mieux préparer, protéger, et faire face aux multiples crises afin d'accompagner les populations à se relever.

David Lisnard

*Président de l'Association des maires de France
et des présidents d'intercommunalité (AMF)*

AGIR EN PROXIMITÉ POUR PRÉPARER ENSEMBLE LES POPULATIONS AUX CRISES



Assurer une préparation, apporter des réponses et contribuer au relèvement des populations face aux crises, telles sont les missions principales de la Croix-Rouge française. Créée en 1864 après la bataille de Solferino, elle est guidée depuis 160 ans par son principe fondateur d'humanité.

Forte de son statut d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, notre association s'est dotée d'un projet stratégique « Résilience 2030 » visant à assurer une présence dans les bassins de vie pour sensibiliser, former et répondre aux crises. C'est ce à quoi s'attachent nos 70 000 bénévoles engagés sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultramarin, autour de plus de 1 000 implantations locales, et ce à quoi contribuent nos 620 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

L'ancrage local et les solidarités de proximité sont essentielles et incontournables pour répondre à l'émergence des crises multiples. C'est ensemble (élus, bénévoles, salariés, agents publics, etc.) que nous pourrons relever ces grands défis.

Partageant ce constat, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités et la Croix-Rouge française ont conclu une convention partenariale dès novembre 2022. Les maires sont les premiers interlocuteurs sollicités par les citoyens pour répondre à leurs besoins. À ce titre, ils sont des maillons essentiels de la chaîne de solidarité face aux crises.

Dans la droite ligne de l'ambition commune portée par l'AMF et la Croix-Rouge française, je vous propose de découvrir ce « Livret de bonnes pratiques », à la fois pédagogique et pratique, qui vise à donner des clés de compréhension et d'action aux maires et à leurs membres d'exécutifs locaux pour contribuer, aux côtés de la Croix-Rouge française, au renforcement de la résilience des populations sur leur territoire.

Bonne lecture

Philippe Da Costa
Président de la Croix-Rouge française

Le partenariat entre la Croix-Rouge française et l'Association des maires de France

En novembre 2022, Philippe Da Costa, Président de la Croix-Rouge française et David Lisnard, Président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) ont signé une convention de partenariat.

Elle concrétise le travail commun pour développer la connaissance mutuelle de leurs activités et associer leur engagement sur la préparation des populations aux crises par le développement de projets de coopération au service de la résilience des territoires.

La préparation, la réponse et le relèvement face aux catastrophes pour la Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française a adopté une stratégie 2020-2025 sur « La préparation, la réponse et le relèvement des catastrophes ». Cette stratégie reconnaît quatre axes d'action pour mieux faire face aux catastrophes, de l'alerte au relèvement :

- **Améliorer la connaissance et la gestion des données** pour renforcer l'impact auprès des populations;
- **Préparer des populations et des personnes** plus solidaires;
- **Répondre efficacement aux besoins fondamentaux des populations** affectées;
- **Améliorer l'accompagnement des populations** en phase de post-urgence en France.

Comment accompagner les maires et présidents d'intercommunalités dans la gestion des risques et des crises ?

Les équipes de la Croix-Rouge française collaborent au quotidien avec les maires et présidents d'intercommunalités qui sont les élus les plus proches des populations et par conséquent ceux qui sont au cœur des crises.

Ce recueil de bonnes pratiques et de retour d'expérience de collaborations ayant eu lieu au niveau local dresse des pistes de collaborations entre la Croix-Rouge française et les maires et présidents d'intercommunalités **pour mieux préparer, protéger et relever les populations.**

Résumé des dispositifs Croix-Rouge à destination des maires, de leurs équipes municipales et des populations

SE PRÉPARER AUX CRISES

Situation	Pour qui ?	Le type d'action ?
Se préparer en se formant à la gestion de crise	Le maire	Formations généralistes à la gestion de crise
Se préparer en organisant un atelier de mise en situation	Le maire et les équipes municipales	Exercice de mise en situation
Se préparer en organisant un exercice d'évacuation	Le maire et les équipes municipales	Exercice de simulation sur le terrain
Se préparer en se formant à la mise en place de centres d'accueil et de regroupement	Le maire et les équipes municipales	Formation
Se préparer en se formant à la menace terroriste et aux premiers secours en situation de violences et attentats	Le maire et les équipes municipales	Formations

COORDONNER LA RÉPONSE AUX CRISES

Situation	Pour qui ?	Le type d'action ?
Mettre en place un partenariat pour les missions de soutien aux populations, d'encadrement des bénévoles spontanés et les réserves communales de sécurité civile	Le maire	Convention de partenariat local
S'appuyer sur le tissu bénévole local pour relever la population après une catastrophe	Le maire et la population	Une application mobile

ACCOMPAGNER LES POPULATIONS APRÈS LA CRISE

Situation	Pour qui ?	Le type d'action ?
S'appuyer sur le tissu bénévole local pour relever la population après une catastrophe	Le maire et la population	Actions de relèvement



COMMENT SE PRÉPARER AUX CRISES ?





SE PRÉPARER EN SE FORMANT À LA GESTION DE CRISES

Pour qui ? **Le maire**

Le type d'action : **des formations généralistes à la gestion de crises**

LE DISPOSITIF CROIX-ROUGE



LES ACTIONS

La Croix-Rouge a conçu des ateliers de sensibilisation à destination des maires de France, sur le thème de la gestion de crise : **« Le maire, au plus près de la catastrophe : gérer ou subir ? »**

Les maires sont les élus les plus proches des populations et par conséquent ceux qui sont au cœur des crises. Pour les accompagner dans ce rôle, la Croix-Rouge a souhaité aborder différents thèmes qui concernent les maires de France en matière de gestion de crise, comme la préparation de l'équipe municipale à la gestion de crise mais aussi la préparation de la population de sa commune dans un objectif d'accroissement de sa résilience.

LES THÈMES ABORDÉS :

- la gestion de situations d'urgence;
- le contexte institutionnel français de la gestion de crise et la place du maire au sein de celui-ci;
- l'organisation des secours en France (pouvoirs publics et associations agréées de sécurité civile);
- le soutien et accompagnement des populations;
- les attentes de la population en cas de catastrophe;
- les ressources disponibles dans sa commune.

Concernant le format, des échanges en plénières comme des exercices de simulation suivis de débriefing ont été imaginés, ainsi que des temps de formations et des modules interactifs.



SE PRÉPARER EN ORGANISANT UN ATELIER DE MISE EN SITUATION

Pour qui ? **Le maire et les équipes municipales**
Le type d'action : **atelier de mise en situation**

LE DISPOSITIF CROIX-ROUGE



ET SI DEMAIN... , un exercice de mise en situation

LA CRISE : rafales de vent pouvant atteindre 115 km/h et violents orages.

OBJECTIFS : contribuer à mettre en place une politique de sensibilisation et de préparation à la catastrophe.

LES ACTIONS : en plongeant les participants au sein d'une situation simulée, l'exercice a comme objectif de sensibiliser le public sur les risques encourus au quotidien et de l'interroger sur les moyens existants afin de limiter ces risques et/ou d'agir pour en limiter les conséquences.

MISE EN SITUATION 1 : annonces de rafales de vent pouvant atteindre 115 km/h accompagnées de violents orages.

MISE EN SITUATION 2 : les rafales prévues ont été largement dépassées atteignant par endroits plus de 160 km/h. L'impact du vent et de violents orages ont engendré des dommages considérables.

DURÉE : environ une heure (à moduler en fonction du public).

PARTICIPANTS : au maximum 4-5 groupes composés de 6 participants volontaires pour l'animation.

La possibilité d'associer un panel d'experts (7-8) composé par exemple d'élus, de représentants des services de la préfecture, de services de Santé, de fournisseurs de biens et services essentiels (électricité, gaz, moyens de communication, traitement de l'eau, ...), de services et associations de solidarité...

LIEU DE RÉALISATION : dans une salle de formation suffisamment vaste (tables disposées en sous-groupes).

SE PRÉPARER EN ORGANISANT UN EXERCICE D'ÉVACUATION

Pour qui ? Le maire et les équipes municipales

Le type d'action : exercice de mise en situation. Simulation d'une crue et évacuation.

LE DISPOSITIF CROIX-ROUGE



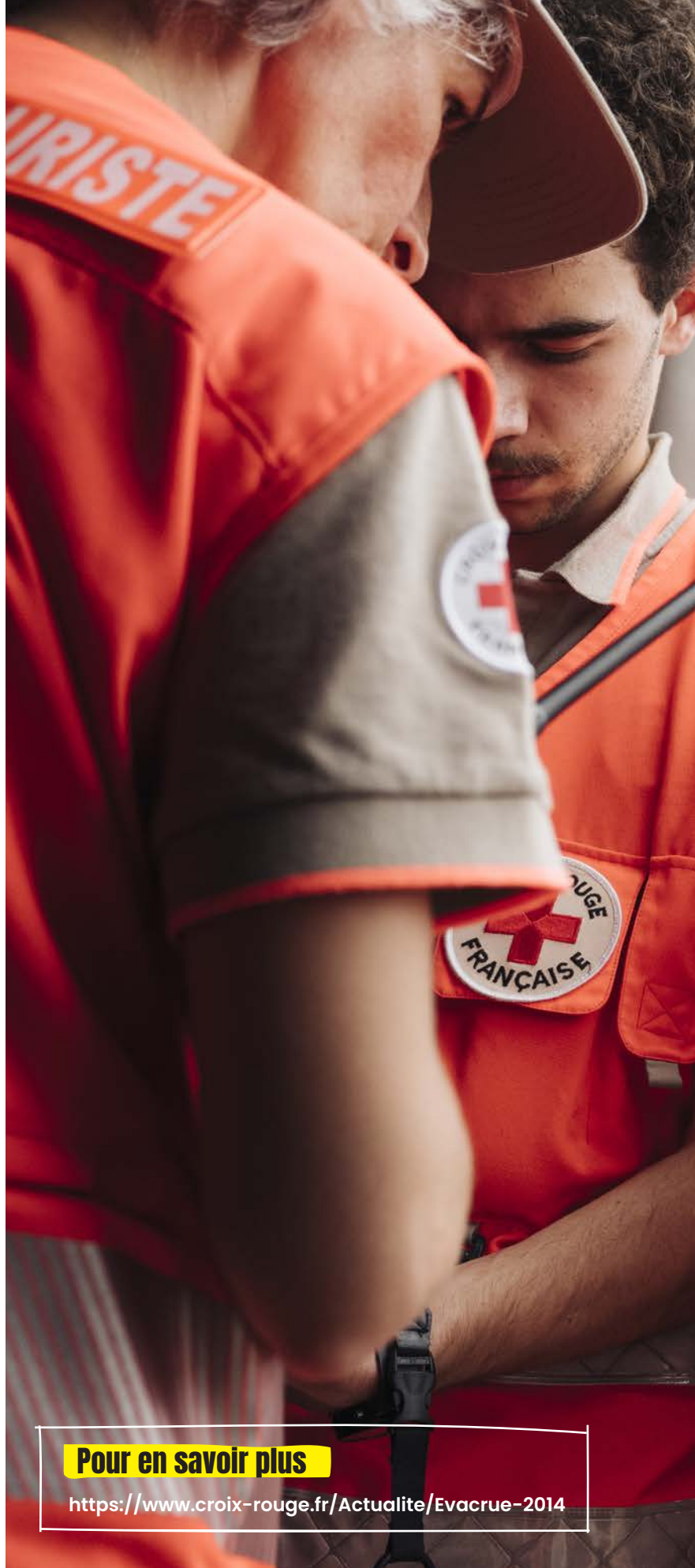
À ALFORTVILLE, VAL-DE-MARNE

LA CRISE : une crue de la Seine (fictive) impliquant plus de 200 bénévoles et plusieurs dizaines de figurants volontaires, un exercice inédit de sécurité civile a été mené par les volontaires de la Croix-Rouge française dans les rues d'Alfortville, en collaboration avec les équipes municipales.

Cet événement a eu lieu durant l'été 2014 et s'inscrivait dans le programme Croix-Rouge européen « *Aware and Resilient* » dont l'objectif était de sensibiliser les citoyens aux bénéfices de la préparation des catastrophes et à l'importance de créer des liens entre les acteurs civils, les forces de sécurité et les élus locaux au sein d'une communauté. Neuf délégués des Croix-Rouge autrichienne, bulgare, roumaine, lettonne et allemande ont ainsi participé à cette journée à titre d'observateurs.

LES MOYENS : l'exercice de simulation de crue de la Seine a entraîné le déclenchement fictif du Plan Départemental de secours. Un poste de secours avancé a été mis en place sur le territoire de la commune. Un véritable centre d'accueil des impliqués et un centre hébergement d'urgence pour cent personnes avaient également été installés dans l'enceinte du Palais des sports d'Alfortville.

Huit évaluateurs étaient présents lors de cet exercice de simulation pour effectuer un retour d'expérience. Le bilan de l'exercice a permis de dégager des pistes d'amélioration, pour la préparation de la population comme pour la formation des bénévoles de la Croix-Rouge.



Pour en savoir plus

<https://www.croix-rouge.fr/Actualite/Evacrue-2014>



SE PRÉPARER EN SE FORMANT À LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'ACCUEIL ET DE REGROUPEMENT

Pour qui ? **Le maire et les équipes municipales**

Le type d'action : **atelier de mise en situation**

LE DISPOSITIF CROIX-ROUGE



ATELIER DE FORMATION :

. mise en place d'un CARE

. mars 2022

. **Campus Croix-Rouge, Montrouge**

LA CRISE : une crue de la Seine

Centre d'accueil et de regroupement

Le CARE (Centre d'accueil et de regroupement) correspond à la dimension de la prise en charge des sinistrés dans le cadre des Plans communaux de sauvegarde.

C'est une structure qui permet d'accueillir les populations impliquées, sinistrées ou déplacées lors d'une crise se produisant sur le territoire. Les équipes communales doivent retenir un ou plusieurs CARE pouvant être utilisés lors d'un événement majeur.

C'est le maire qui ordonne l'ouverture et décide de la fermeture du CARE.

LES ACTIONS CROIX-ROUGE :

La Croix-Rouge française a mené un atelier à destination des villes concernées par les crues de la Seine.

Cet atelier s'est construit en deux temps : une formation théorique et une formation pratique autour d'un exercice de mise en situation.

La partie théorique de l'atelier a débuté avec l'intervention de Stéphane Crenn (Ville de Paris, service gestion de

crise) qui a présenté l'organisation de l'hébergement d'urgence sur la capitale.

Des apports méthodologiques et réglementaires ont également été apportés par Mayane Environnement, pour recontextualiser les actions possibles dans des communes de taille moyenne. Pour finir ce volet théorique, Cecilie Alessandri responsable du pôle Santé Mentale et Psychosocial de la Croix-Rouge française a présenté les effets psychologiques d'un événement de crise, et leur nécessaire prise en compte dans le cadre du soutien aux impliqués.

Les participants ont ainsi pu appréhender les éléments principaux nécessaires à la mise en place d'un CARE, tout comme les missions principales que sont : l'accueil, le réconfort, l'orientation. La mise en pratique permet de confronter ces éléments et se préparer au mieux à la survenue d'une crise.

SE PRÉPARER EN SE FORMANT À LA MENACE TERRORISTE ET AUX PREMIERS SECOURS EN SITUATION DE VIOLENCE ET ATTENTATS

Pour qui ? **Le maire et les équipes municipales**

Le type d'action : **formation**

Coût : **1 200 euros pour une session (groupe de 10-12 personnes)**

LE DISPOSITIF CROIX-ROUGE



CRISE: attaque terroriste

**Formation destinée aux élus, DGS,
responsables de sécurité :**
**« Se préparer à la menace terroriste »
(une journée)**

Les objectifs de cette formation sont :

- s'acculturer aux nouvelles menaces ;
- connaître les différentes conduites à tenir face aux nouvelles menaces ;
- mettre en place ou actualiser son plan de sécurisation d'établissement (établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux) ;
- mettre en place ou actualiser son plan particulier de mise en sûreté (établissements scolaires) ;
- actualiser son plan communal de sauvegarde ou son plan intercommunal de sauvegarde (collectivités territoriales).

**Formation à destination d'agents
publics : « Premiers secours en
situation de violence et attentats »**

La Croix-Rouge française dispense des formations pour les personnels de services publics, notamment dans les domaines de la sécurité, de la sûreté, du sanitaire et social, ainsi que pour les personnels de sites sensibles : établissements scolaires, salles de spectacles, etc.

Les objectifs de ces formations sont :

- évaluer les risques et dangers lors d'une situation de violence ou d'attentat ;
- connaître les conduites à tenir lors de situations de violences ou attentat ;
- réagir en sécurité face à un dommage physique vital, lors d'une situation de violence ou d'attentat ;
- être capable de s'autoporter ou porter les premiers secours vitaux suite à une blessure par arme à feu, arme blanche, explosion ou arme chimique.

**Des méthodes et moyens
pédagogiques innovants**

- études de cas, immersions ;
- exposés, démonstrations, ateliers d'apprentissage des gestes ;
- simulations de cas réels ;
- livrets remis à chaque participant.





COMMENT COORDONNER LA RÉPONSE AUX CRISES ?

COORDONNER LA RÉPONSE AUX CRISES GRÂCE À DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT PORTANT SUR LES MISSIONS DE SOUTIEN AUX POPULATIONS SINISTRÉES

Pour qui ? **Le maire**

Le type d'action : **convention de partenariat**

LE DISPOSITIF CROIX-ROUGE



La Croix-Rouge française, en complément de l'action des pouvoirs publics, propose de mettre en œuvre tout ou partie des actions suivantes :

- participation à la cellule de crise ;
- mise en place un centre d'accueil d'impliqués (jusqu'à 1000 personnes) et participation aux missions de soutien psychologique ;
- installation de centres d'hébergement d'urgence ;
- prise en charge de l'accueil des familles des personnes décédées dans un lieu de recueillement et d'hommage collectif ;
- opérations « Coup de main - Coup de Cœur » (nettoyage de maisons) ;
- encadrement de bénévoles spontanés ;
- actions spécifiques : canicule, grand froid ;
- actions de rétablissements de liens familiaux ;
- inscription des personnes volontaires sur un registre collecté par la mairie ;
- intégration des bénévoles spontanés sur le terrain, dans la limite du cadre fixé par la CRF.

Après chaque intervention, une réunion de retour d'expérience est programmée dans les meilleurs délais entre les responsables de la Mairie, de la Croix-Rouge française et, le cas échéant, les représentants de l'autorité préfectorale et des secours publics.

LE RÔLE DU MAIRE

Les équipes de la CRF sont constituées de volontaires bénévoles et, à ce titre, ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation. La mairie s'engage à régler les remboursements auxquels peut prétendre la CRF sur présentation de pièces justificatives :

- frais de structure, frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des personnels ;
- les dépenses de réparation ou perte de matériels ;
- les dépenses liées à l'utilisation des véhicules engagés (km, péages, ...).



QUELQUES EXEMPLES DE CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES DE :

BONNEUIL-SUR-MARNE

- Signature d'une convention de « participation aux actions de soutien aux populations sinistrées et à l'encadrement de bénévoles spontanés » (déclinaison de la convention nationale).
- Mise à disposition par la ville de matériel d'accueil et d'hébergement (lits pliants, duvets, couvertures, kit hygiène). La gestion du matériel est assurée par l'unité locale et le matériel est renouvelé régulièrement.

CRÉTEIL

- Mise à disposition par la Croix-Rouge française du personnel et du matériel d'accueil et d'hébergement.
- Pas de signature de convention mais déclenchement de la CRF par l'astreinte de la ville (inscription de la dans le Plan communal de sauvegarde de la ville).

ALFORTVILLE

- Signature d'une convention de « participation aux actions de soutien aux populations sinistrées et à l'encadrement de bénévoles spontanés ».
- Mise à disposition par la ville de matériel d'accueil et d'hébergement.
- Déclenchement de la CRF par l'astreinte de la ville (inscription de la CRF dans le PCS).

Après avoir été déclenchée par la mairie, la Croix-Rouge française envoie sur les lieux du sinistre un cadre de permanence qui prend contact avec l'élue d'astreinte et/ou le responsable des sapeurs-pompiers afin d'évaluer les premiers besoins. Une fois cette évaluation effectuée, le cadre CRF sur place déploie les moyens nécessaires en matériels et bénévoles.



COMMENT ACCOMPAGNER LES POPULATIONS APRÈS LA CRISE ?

S'APPUYER SUR LE TISSU BÉNÉVOLE LOCAL POUR RELEVER LA POPULATION APRÈS UNE CATASTROPHE

Pour qui ? Le maire et sa population

Le type d'action : mise en place d'action de relèvement sur le territoire après les crises

LE DISPOSITIF CROIX-ROUGE



VILLAGE SOLIDAIRE Croix-Rouge française à Bihucourt (62)

23 octobre 2022

Bihucourt , Pas-de-Calais (62)

LA CRISE : Tornado la plus forte enregistrée en France depuis 2013.

La moitié du village a été détruite.

Sur les 358 habitants de la commune, 200 étaient à reloger.

LES ACTIONS

En lien avec la mairie, plusieurs actions ont été mises en place dès le lendemain par l'Unité Locale Croix-Rouge d'Arras, notamment un village solidaire Croix-Rouge avec :

- une boutique vestimentaire adulte ;
- une boutique vestimentaire enfant ;
- un magasin de jouets ;
- une épicerie solidaire ;
- un café solidaire pour le petit-déjeuner ;
- un restaurant solidaire pour le déjeuner (170 repas servis) et le dîner (90 repas servis) ;
- des moments de convivialité avec l'ensemble des habitants pour tisser des liens de solidarité entre les habitants touchés et ceux épargnés par la tornade.

LES MOYENS DÉPLOYÉS PAR LA CROIX-ROUGE

Pour organiser ces actions, la Croix-Rouge d'Arras a reçu des renforts des unités locales de toute la région Hauts-de-France. Entre 17 et 27 bénévoles Croix-Rouge étaient présents chaque jour, de 8 h 30 à 21 h. Le village solidaire est resté présent auprès des populations plusieurs semaines.

LES PARTENAIRES

La Croix-Rouge s'appuie sur les partenaires : la Protection civile pour le secours ; France Victimes pour qui la Croix-Rouge a fait du porte à porte afin de détecter les habitants en détresse psychologique ; les Restos du cœur qui ont contribué à l'approvisionnement de l'épicerie solidaire.







**Pour mettre en place
une de ces initiatives sur votre
territoire, n'hésitez pas à contacter
vos interlocuteurs Croix-Rouge :**

→ **Cyril Bourdelin** / coordinateur régional
cyril.bourdelin@croix-rouge.fr

→ **Camille Guillemaud** / chargée d'animation et communication régionale
camille.guillemaud@croix-rouge.fr

SERVICES ADMINISTRATIFS
Campus Croix-Rouge française
21, rue de la Vanne CS 90070
92126 Montrouge Cedex
TÉL. : 00 33 (0)1 44 43 11 00
www.croix-rouge.fr

SIÈGE SOCIAL
98, rue Dldot 75694 Paris Cedex 14

 **CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**